



Supposition escroquerie de cheque voler

Par **nissouille**, le **11/04/2019** à **21:00**

bonjour, rnrnJe crois bien que j'ai fait une des plus grandes erreurs de ma vie. rnalors voila, j'ai voulu aider une connaissance afin qu'il puisse se payer une voiture. Je pensais qu'il m'avait fait un virement et voila qu'aujourd'hui je m'aperçoit qu'il s'agit d'un cheque qu'il aurait fait avec un suppose conseiller banquier, deja quand il m'as dit qu'il avait encaisser le cheque en mon nom avec l'aide d'un conseiller banquier j'ai trouve ca louche etant donnee que je suis cense signer au dos le fameux cheque. l'argent n'etant pas arrive sur mon compte j'appel une la banque postal qui me dit que j'ai ete bete et naive puisque qu'il y a de forte chance qu'il s'agissent d'un cheque vole, le cheque etant au nom d'une societe et non pas au nom d'une personne et que je n'avait qu'a attendre que l'argent soit retire de mon compte et de recevoir une lettre de la banque postal pour porter plainte.rnrn Ayant maintenant repris mes esprits j'ai prevu demain dr rappeler la banque postal pour pouvoir prevenir justement le proprietaire de ce qui pourrait etre un cheque vole pour qu'il puisse justement stopper la transaction et essayer de faire la meme chose de mon cote et en meme temps poser une main courante au commissariat y a t-il autre chose que je puisse faire ?rnrnapres avoir relu j'ai pu voir que certains points n'etaient pas tres clair et je me suis donc permis d'etre plus clair.

Par **morobar**, le **12/04/2019** à **08:17**

Bjr,rnrnVous pouvez relire à nouveau car ce n'est toujours pas très clair.rnVous semblez avoir été victime d'une escroquerie dite "à l'africaine" consistant à échanger un chèque (sans provision, volé...) contre un chèque ou un virement de votre part.rnIl ne vous reste:rn* que vos yeux pour pleurer sur votre naïveté* le droit de porter plainte (oubliez la main courante inutile)